



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 100344

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la mise en oeuvre de la mission « création et Internet », dite « mission Zelnik ». Celle-ci recommandait, pour les services de mise à disposition interactive en ligne de musique, d'encourager les producteurs et les artistes interprètes à mettre en oeuvre une gestion collective de leurs droits. Ce principe a été écarté en raison du blocage opéré par l'industrie du disque. Or le régime de gestion collective des droits des producteurs et des artistes interprètes permet une représentation et une rémunération équitables de ces derniers. Il lui demande de lui indiquer sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100344

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1395

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)